

Les plateformes de livraison n'indemnisent pas tous les livreurs malades

23 mars 2020 / Alexandre-Reza Kokabi (Reporterre)



Les plateformes de livraison Deliveroo et UberEats avaient annoncé, ces derniers jours, qu'elles indemniseront les livreurs contaminés par le coronavirus.

« *Ce qu'elles ne disent pas aux médias, dénonce Jérôme Pimot, cofondateur du Clap (Collectif des livreurs autonomes parisiens), c'est qu'il faut avoir fait 130 euros hebdomadaires pendant quatre semaines pour y prétendre* ».

Marine, livreuse Deliveroo à Strasbourg, a été diagnostiquée positive au coronavirus. Le vendredi 20 mars, elle a contacté Deliveroo pour obtenir son indemnité « *d'un montant de 230 euros* »

selon ses informations. A la suite de sa démarche, son compte a été bloqué pour quatorze jours, elle ne pouvait plus travailler. Jusque là, rien d'anormal, « *on ne peut pas prendre le risque de contaminer d'autres personnes* » dit Marine, contactée par *Reporterre*.

Là où le bât blesse, c'est que sa demande d'indemnisation a été rejetée. « *Nous sommes au regret de vous annoncer que vous ne pouvez pas prétendre à l'indemnisation prévue par notre fond de secours pour les livreurs* », a répondu Deliveroo, précisant que « *ce fond a été mis en place pour soutenir les livreurs qui roulent régulièrement pour nous* ».

« *Ces dernières semaines je n'ai effectivement bossé que quelques heures par semaine, mais je n'ai pas été inactive !, s'offusque Marine. Ça fait un an et demi que je bosse pour eux, dont une longue période à plein temps où j'ai touché jusqu'à 2.000 euros par mois. Ces conditions d'accès à l'indemnité n'ont jamais été communiquées aux livreurs. Voilà comment on nous remercie, même cette indemnité dérisoire on ne nous l'accorde pas...* » Alors même, estime-t-elle, qu'« *il y a de grandes chances que j'ai été contaminée par le biais de mon travail de livreuse : on croise plein de gens et on est très exposés.* » Aujourd'hui, elle se demande « *comment les livreurs contaminés vont bien pouvoir payer leurs factures* ».

"Deliveroo INDEMNISERA les livreurs contaminés par le [#coronavirus](#) !"

C partout dans la presse

MAIS

Ce qu'ils ne disent pas aux médias :

SOUS CONDITION d'avoir fait 130€/hebdo pendant 4 semaines [@marine__blue](#), contaminée, qui n'a pas fait ces sommes, n'aura rien [#CRÈVE_roo](#) !!!

pic.twitter.com/4Y4H0t1xON

— Jérôme PIMOT (@Eldjai) [March 21, 2020](#)

Lire aussi :

[Coronavirus : les livreurs, travailleurs sacrifiés « pour des pizzas et des burgers »](#)

Source : Alexandre-Reza Kokabi pour *Reporterre*

Photo : NnoMan pour *Reporterre*

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-plateformes-de-livraison-n-indemnisent-pas-tous-les-livreurs-malades>